

académie
Bordeaux

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Gironde
éducation
nationale

Division des
Ressources
Humaines
DRH 1

Bordeaux, le 11 février 2014

ARRIVÉ LE

11 FEV. 2014

MAIRIE DE TRESSES

14.455

Mesdames,
Messieurs,

Vous avez attiré l'attention sur la situation de l'école élémentaire de Tresses, en faisant part de votre mécontentement face au non remplacement de professeurs des écoles absents.

Après vérification, il apparaît que trois enseignants de l'école bénéficient de congés. La première, absente deux jours, n'a effectivement pas pu être remplacée. Sur les deux situations restantes, l'une est bien remplacée du début jusqu'à la fin du congé présentement déclaré. Concernant la deuxième absence, un titulaire remplaçant BD est désigné à compter de jeudi 13 février 2014.

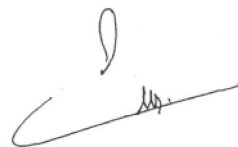
Je vous assure que les personnels chargés du remplacement ainsi que les inspecteurs de l'éducation nationale de circonscription, font tout ce qui est possible pour trouver des solutions et veillent à l'occupation optimale de tous les titulaires remplaçants. Toutefois, Il arrive que ponctuellement, le nombre élevé des absences et les moyens de remplacement disponibles ne permettent pas de palier toutes les absences et obligent à nommer un remplaçant au jour le jour.

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux-Cedex

Sachez, que je demeure attentif à la situation de l'école élémentaire de Tresses.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur académique
des services de l'éducation nationale,
DSDEN de la Gironde,
par délégation,



Le secrétaire général,

Mesdames et messieurs
Les parents d'élèves
Ecole élémentaire de Tresses